



L'Incorruptible

Bulletin trimestriel des « Amis de Robespierre »

Juillet 2007 n° 60

A.R.B.R.

« Ainsi vit-on de tout temps ceux qui nous gouvernement attentifs à s'emparer de tous les moyens de maîtriser l'opinion » (ROBESPIERRE)

Edito

VINGT ANS et SOIXANTIEME NUMERO

Il y a vingt de cela, alors que s'ébauchaient ici et là, et notamment à Arras, les programmes de célébration officielle du bicentenaire de la Révolution, la consigne commençait à prévaloir **que surtout on ne parlerait pas de Robespierre pour éviter les polémiques.**

L'illustre révolutionnaire absent dans l'Artois qui l'avait vu naître, était-ce pensable ?

C'est par réaction à cette opinion incongrue que le 20 février 1987 fut lancée par voie de presse l'idée de créer notre Association. Une vingtaine de personnes répondit à l'appel, et le 25 février suivant, « Les Amis de Robespierre pour le bicentenaire de la Révolution », se regroupaient sous la présidence de maître Bleitrach, avocat.

L'Association se développa rapidement, et bien que se voulant départementale, elle gagna bien d'autres départements, surtout après que la Société des Etudes Robespierristes l'ait fait connaître et qu'elle vint tenir à Arras un séminaire qui connut un grand succès. Les initiatives (expositions, conférences, films manifestations ...) de l'ARBR se multiplièrent, et il fallut créer des Comités locaux où se répartissaient les membres toujours plus nombreux. La nécessité d'un bulletin créant des liens entre tant d'ami(e)s dispersés, jusque dans les cinq continents, se fit assez vite sentir.

Ce numéro de L'Incorruptible est donc le soixantième. Le plus surprenant dans cette longévité est que jamais, les fondateurs de l'association ne l'avaient envisagée puisqu'ils inscrivaient leur démarche dans le seul cadre du bicentenaire, d'où le sigle choisi : ARBR. Mais l'idée de poursuivre le débat d'idées engagé alors que le bicentenaire de la Révolution s'achevait, s'est imposée d'elle-même, en cours de route, à tout le monde dans l'association.

L'historien américain Steven L. Kaplan, dans son gros ouvrage ADIEU 89 avait pressenti cette prolongation, lui qui écrivait : *« Etant donné la motivation du noyau organisateur, la précision de son objectif et l'enracinement local de l'entreprise, l'ARBR a bien plus de chance de survivre que beaucoup d'autres organisations ».*

A dire vrai, s'érigeant au départ plutôt en « Comité de défense » de la mémoire de Robespierre, ses amis se sont voulus progressivement plus offensifs et décidés à montrer combien les principaux combats de Robespierre, tel celui pour l'EGALITE, et la justice sociale (*« sans laquelle la liberté n'est qu'un vain mot »*) n'ont rien perdu de leur intérêt.

Sensibles à la formule de Michel VOVELLE, selon laquelle la Révolution reste un objet chaud, ils ne sont donc pas près de laisser retomber la pâte.

C.L.



La maison Duplay rue St Honoré
Fenêtre du Robespierre marquée d'une croix

SAMEDI 28 JUILLET 2007

(10 Thermidor)

à 17 h.

HOMMAGE à ROBESPIERRE

Exécuté sans jugement le 10 Thermidor an II

Au 398 rue St Honoré à PARIS

CHARLOTTE ROBESPIERRE

L'année 2008 verra la célébration du 250^{ème} anniversaire de la naissance de Maximilien Robespierre le 6 mai 1758 à Arras en la paroisse de La Madeleine.

En 1958 le bicentenaire de cette naissance avait été célébré par une exposition aux Archives nationales à Paris. Elle avait été organisée par Charles BRAIBANT, directeur honoraire des Archives départementales du Pas-de-Calais.

La ville d'Arras avait alors prêté le portrait de CHARLOTTE ROBESPIERRE, ainsi que l'acte de baptême de Maximilien.



Le portrait de Charlotte Robespierre se trouvait dans la collection BARBIER, acquise par le département du Pas-de-Calais en 1908. Ce portrait fut exposé jusqu'au début de la Grande Guerre, en 1914, dans les salons de la préfecture du Pas-de-Calais. C'est M. BESNIER qui le mit en dépôt au musée des beaux-Arts d'Arras.

Il y fut exposé jusqu'en 1963, date du départ de M. HOLLART qui était conservateur du musée depuis 1935. De « pieuses mains » lui firent gagner les réserves, où il sommeille depuis, telle la Belle au Bois dormant.

La générosité des « Amis du Musée » lui a adjoint en 2001 un portrait de son frère Maximilien, placé lui aussi loin des regards.

D'où Victor BARBIER tenait-il ce portrait de Charlotte ? Il l'avait acheté à Gustave MOREL qui habitait faubourg Ronville à Arras. La piste s'arrête là.

Il a été tour à tour attribué à Jacques-Louis DAVID, au Baron GERARD, à ISABEY.

C'est Mme BASILY-CALLIMARKI qui l'attribue à ce dernier dans son ouvrage sur ISABEY paru en 1909.

Il n'a pas été repris dans le catalogue de l'exposition ISABEY

qui fut organisée à la MALMAISON en 2005.

Où a-t-il été peint ?

A Arras ? À Paris ?

L'auteur de ce tableau n'est-il pas plutôt, WATTEAU (de Lille) ? TURLURE (peintre arrageois) ? Hilaire LEDRU (né à OPPY en Artois en 1760) ? BOILLY (qui a séjourné à Arras de 1779 à 1785) ? Dominique DONCRE (autre peintre arrageois) ?

Il en a été fait deux lithographies : l'une représente Charlotte tournée vers la gauche, l'autre, tournée vers la droite.

M. DUMEUSE (Arras)

Marie-Marguerite-Charlotte-Robespierre, sœur cadette de Maximilien est née à Arras le 8 février 1760. Elle quitta Arras pour Paris avec son frère cadet Augustin lorsque celui-ci fut élu à la Convention. Courtisée par Fouché, elle resta célibataire. Emprisonnée quelques jours après la mort de ses deux frères, elle trouva refuge chez des amis. Napoléon Bonaparte lui accorda une pension qui lui fut conservée jusqu'à sa mort survenue à Paris le 1^{er} août 1834. Elle laissa des « Mémoires » publiées en 1835.



VINGT-CINQ PORTRAITS DE ROBESPIERRE

Une plaquette représentant 25 reproductions de portraits (peints, gravés ou sculptés) de l'Incorruptible est en préparation. Certains ont été réalisés du vivant de Robespierre, d'autres par la suite. Une partie de la documentation qui accompagne chaque œuvre est empruntée à l'étude iconographique et historique (LES PORTRAITS DE ROBESPIERRE) qu'Hippolyte BUFFENOIR publia en 1910 et qui comportait 70 planches. Cette réalisation de l'ARBR bénéficiera de la précieuse et érudite collaboration de M. DUMEUSE.

L'AFFAIRE DU "PARALLELE"

Elu député au Conseil des Cinq-Cents à vingt-deux ans, LUCIEN BONAPARTE, ex-*Brutus Buonaparte* du club des Jacobins d'Ajaccio, profite du discrédit de plus en plus évident du Directoire pour prendre suffisamment d'influence au sein de l'assemblée et, grâce à ses talents de tribun, pour s'en faire nommer président.

Il joue un rôle essentiel dans la réussite du coup d'État du **18 Brumaire** par son intervention le **19** à la tribune, puis devant les soldats lorsque, pointant une épée sur la poitrine du général Bonaparte, il déclare avec emphase : *"Je jure de percer le sein de mon propre frère si jamais il porte atteinte à la liberté des Français"*. Fin politique et orateur éloquent, LUCIEN exhorte l'Assemblée et réussit à faire voter le soir même la Constitution provisoire du nouveau gouvernement. En sa qualité de président, et pour

valoriser sa propre action, il rouvre la séance et, la nuit même, reçoit des trois Consuls, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos le serment de *"fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la République française une et indivisible, à l'égalité, à la liberté et au système représentatif"*. Le rôle qu'il vient de jouer ayant conforté en lui la certitude qu'il a de sa propre valeur; LUCIEN estime être en droit d'exercer le pouvoir civil, tandis que son frère prendrait en main le pouvoir militaire.

Ce dernier ne voit pas les choses de cette manière. Promu Premier consul, il nomme LUCIEN ministre de l'Intérieur, le **25 décembre 1799**.

Mais ce poste éminent du nouveau gouvernement que lui confie son frère ne comble pas totalement l'ambition de LUCIEN qui demeure cependant un ferme soutien au succès politique de Bonaparte. Comme celles des autres ministres, ses décisions doivent suivre les orientations décidées au Conseil d'Etat, lequel est placé sous l'autorité du Premier consul. Ce dernier, pour conforter son pouvoir, fait organiser une vaste consultation populaire qui doit approuver la nouvelle Constitution. LUCIEN "arrange" quelque peu les chiffres du plébiscite. Les résultats officiels qu'il présente le **17 février 1800**, qui font état de 3 millions de "oui", ont tout simplement été doublés...

Au printemps, le Premier consul rejoint l'armée qui se bat en Italie. A Paris se pose alors le problème de l'hérédité du pouvoir pour le cas où il serait tué. A Bonaparte qui l'interroge sur ce point après la bataille de Marengo, Cambacérès répond : *"J'aurais fait proclamer Joseph"*. Quant à LUCIEN il pense bien sûr être le mieux placé pour remplacer le Premier consul si celui-ci venait à disparaître.

Afin de diffuser dans l'opinion l'idée de conférer officiellement au Premier consul le droit de désigner son successeur ou mieux, d'instituer une dignité héréditaire, LUCIEN fait paraître le **1^{er} novembre** un opuscule anonyme imprimé au ministère de l'Intérieur: *"Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte"*. Ce petit texte fort bien rédigé par Fontane d'après les directives de LUCIEN, qui n'impose rien mais qui suggère tout, arrive cependant un peu tôt dans l'opinion et soulève une protestation unanime, toutes tendances politiques confondues. Fouché, ministre de la Police, qui s'est souvent heurté à LUCIEN au point de s'en faire un ennemi personnel, tient là le moyen de l'écartier du pouvoir. Il réussit à convaincre le Premier consul de la nécessité de se désolidariser de son frère en cette affaire. A la suite d'une scène d'une violence inouïe où Fouché et

LUCIEN s'insultent vertement en présence de Bonaparte, celui-ci désavoue son frère, lequel excédé, démissionne et quitte les Tuileries. Officiellement, il est révoqué. Quelques jours plus tard, il prend la direction de Madrid en qualité d'ambassadeur. Au mois de **juin 1801**, sans en référer à Talleyrand, ministre des Relations extérieures, il signe un traité qui ne répond pas aux attentes du gouvernement et que le Premier consul lui ordonne de renégocier. Humilié, il quitte Madrid sans en avoir reçu l'autorisation.

En mai 1802, Bonaparte fait revenir LUCIEN au Tribunal, l'assemblée la plus résistante aux projets que le Premier consul veut faire passer.

Grâce à son habileté oratoire et tacticienne, LUCIEN parvient à faire adopter les textes relatifs au Concordat et à la création de la Légion d'honneur. Il sera, au sein de cette dernière, l'un des sept membres du grand conseil d'administration. En **septembre 1803**, Napoléon le nomme titulaire à vie de la sénatorerie de Trèves, sorte de super-préfecture assortie d'un palais de fonction et d'une dotation importante où LUCIEN est censé soutenir la politique de son frère. Mais quoiqu'il cumule titres, places et fonctions, LUCIEN critique bien souvent la politique du Premier consul et accueille chez lui des opposants au régime. Il complot même un peu contre son frère, songeant à un nouveau 18-Brumaire dont il serait, cette fois le bénéficiaire. Le mariage que LUCIEN, veuf depuis **1800**, a contracté en **1803** avec Alexandrine Jacob de Bleschamp contre l'avis de Napoléon, qui songeait à lui faire épouser la reine d'Etrurie, est prétexte à un conflit qui aboutit à la rupture entre les deux frères.

LUCIEN s'exile à Rome en **1804**.

Dr Michel CSANYI (Lens)

Un Napoléon de retour à Fontainebleau

Charles Napoléon s'est présenté aux législatives, dans la 2^{ème} C^{oo} de la Seine et Marne. Agé de 56 ans, il est l'aîné de la seule branche survivante de la famille impériale, issu en direct de Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur.

Principale ville de la circonscription, Fontainebleau fut l'une des résidences de l'empereur Napoléon Bonaparte. Il y passa quelques sombres jours après son abdication le 6 Avril 1814 et avant son départ pour l'île d'Elbe. Il tenta de s'y suicider.



A la suite de Jaurès

Hommage rendu à Robespierre en 1914 par Gustave Rouanet

Nous avons déjà signalé l'inauguration d'un monument à Robespierre fin 1913 à Saint-Ouen (voir le N° 56 de l'Incorruptible). A cette occasion, Gustave Rouanet, député socialiste, ami de Jaurès et membre du Conseil d'Administration de l'Humanité à sa création en 1904, écrit un article dans la revue Floréal où il rend un bel



hommage à Robespierre. Il veut participer à la réhabilitation de celui qui est, déclare-t-il, "depuis un demi-siècle, le damné de l'histoire".

Il nous a semblé intéressant de citer quelques passages de cet article.

"Jeudi, 25 décembre, la municipalité de Saint-Ouen a inauguré un monument à Robespierre, élevé par les soins d'un Comité, comprenant nombre d'érudits et de professionnels de l'histoire de la Révolution (Mathiez, Fleishmann, Charles Vellay), auxquels se trouvent mêlés des hommes

qui, comme moi, n'ont d'autre titre à participer à cette œuvre que le fait d'avoir été initiés au culte de la Révolution par une génération de républicains et de socialistes qui ne séparaient jamais la Révolution de Robespierre."

Rouanet critique l'image caricaturale qu'en donne l'enseignement officiel de la 3^{ème} République. Il attaque Michelet, "le grand contempteur de Robespierre" et Aulard, le chef de file de l'école historique officielle, responsables, parmi d'autres, de la légende antirobespierriste.

"Pourtant, dit-il, à certains indices, il semble que l'iniquité touche à sa fin, que l'heure de la vérité et du triomphe de la justice soient proches, et que ceux qui n'ont pas douté du jugement final de la postérité sur Robespierre soient à la veille de voir se déchirer la trame des calomnies qui enveloppent encore la mémoire de cette noble victime."

Son ami, le grand Jaurès, avait ouvert la voie. Rouanet écrit : "Vers 1900, Jaurès entreprit la publication d'une Histoire de la Révolution. Comme j'ai une haute idée de sa clairvoyance politique et de son sens critique, je me suis permis de lui prédire qu'il deviendrait robespierriste. Il le devient, en effet, à son corps défendant, car il avait abordé l'étude des faits et des hommes avec les prétentions d'esprit universitaires existantes. A peine ce grand esprit fut-il entré dans le détail des événements, qu'il fut saisi tout de suite par le génie politique de Robespierre. Et il rendit hommage à la grandeur de sa pensée, à la noblesse de sa vie, à son amour ardent des opprimés et des malheureux, dont Saint-just disait qu'"ils sont les puissances de la terre qui peuvent parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent."

Il poursuit en citant de nouveaux historiens comme **Albert Mathiez** qui ont levé l'étendard de la révision pour affirmer la vérité historique" Avec une bravoure, un entrain, surtout une accumulation de preuves et de faits nouveaux innombrables, ils ont assailli la sentence assassine de Thermidor, démasqué les bourreaux, démontré l'indignité des juges, la noblesse des victimes."

Il cite enfin Babeuf qui déclarait en 1796 : "Nous ne faisons que succéder à de premiers généreux défenseurs du peuple (Robespierre, Saint-Just) qui, avant nous, avaient marqué le même but de justice et de bonheur auquel le peuple doit atteindre."

Nous sommes très loin de la caricature de Robespierre propagée par les thermidoriens. Le combat de Rouanet contre les accusations mensongères et "les calomnies inventées par ceux qui le tuèrent sans autre forme de procès" est toujours d'actualité. La réhabilitation de Robespierre est en cours. Nous y participons à l'ARBR en tentant de faire mieux connaître le combat pour la justice et la démocratie de celui qui fut le grand homme de la Révolution.

Jean-Claude Martinage (Haisnes)

Gustave ROUANET : un authentique robespierriste

Gustave Rouanet (1855-1927) fut député socialiste de Paris de 1893 à 1914.

Ami et compagnon de Jaurès au PSF puis à la SFIO, il fut un des 3 membres du conseil d'administration de « l'Humanité » en 1904.

Il participa à la fondation de la Société des Etudes Robespierristes et en fut longtemps le vice-président.

De 1916 à 1919, il publia, dans les Annales Révolutionnaires, 10 articles sur les débuts de Robespierre à la Constituante.

Le 14 Octobre 1923, au nom de la Société des Etudes Robespierristes, il prononça un discours à Arras devant la maison de Robespierre lors de la pose d'une plaque commémorative. Il y rappela que Jaurès se dépouilla peu à peu de ses préjugés à l'égard de Robespierre au fur et à mesure qu'il prenait connaissance des documents que lui, Rouanet, lui soumettait.

Mathiez, qui l'appréciait, reconnaissait que Rouanet avait été un des premiers à remettre en honneur "le précurseur authentique de la démocratie sociale", Robespierre.

JCM.

BREVES I

Vient de paraître

1789 : L'ESPRIT DE LA REVOLUTION de Michel VOVELLE

L'ouvrage est consacré à la fois aux legs politiques, institutionnels et culturels de la période révolutionnaire et à la mémoire de l'événement dans la société française et dans monde jusqu'à aujourd'hui. Michel Vovelle parle de « dette à l'égard des ce « système de valeurs » que nous a légués la Révolution, sans négliger pour autant les points noirs de cet héritage (qu'on pense aux violences de la Terreur ou à la fracture religieuse). Contestant la formule lapidaire de François Furet prétendant que « La Révolution est terminée », l'auteur démontre l'influence toujours présente des comportements façonnés dans l'expérience révolutionnaire.

(Editions Privat. 176 pages. 19 €)

ROBESPIERRE LE TERRORISTE

C'est le titre qu'a donné la Revue « COMMUNE » (publiée par les éditions « Le Temps des cerises ») à son numéro 45 d'avril (floréal an 215)

Une photo du superbe pastel de Robespierre par Roger Somville orne la couverture. Au sommaire de la première partie une bonne douzaine d'articles consacrés à l'incorruptible et signés de C. Mazauric, R. Bordier, G. Labica, A. Casanova etc.

(Le prix du numéro : 10 €. On peut le commander à : La revue Commune, Le temps des cerises, 6 av. Edouard Vaillant 93500 PANTIN)



Un bâtiment ROBESPIERRE à l'Université de Rouen

Le conseil de gestion de la Faculté de Lettes et Sciences Humaines de l'Université de Rouen (dont le doyen est Mme Christine Le Bozec) a voté pour que le bâtiment récemment créé porte le nom de « Maximilien de Robespierre »



6 MAI 2007 A PARIS

Pour marquer le 249^{ème} anniversaire de la naissance de Robespierre, nos amis du Comité Francilien de l'ARBR ont déposé quelques fleurs en différents lieux de la capitale afin de montrer aux promeneurs que le souvenir du grand révolutionnaire est toujours présent dans les mémoires. Ils ont fait ce geste aux stations de métro « Hôtel de ville » et « Robespierre », à la « Conciergerie » et au pied du monument consacré à la Convention au « Panthéon ». Ce furent autant d'occasions de discussions engagées avec les passants.

Une interdiction injustifiée

Comme il est de tradition depuis 1936, lors de manifestations en souvenir de Robespierre à Paris, les associations déposent une gerbe de fleurs à la Conciergerie, au buste de Robespierre, là où il a passé ses dernières heures. Ce geste à peine renouvelé le 6 mai dernier, l'administratrice des lieux a fait retirer le bouquet affirmant que c'était désormais interdit... alors que les fleurs déposées au cachot de Marie-Antoinette sont tolérées. Indigné de cette injuste discrimination, le Comité francilien des Amis de Robespierre s'est adressé directement à la nouvelle ministre de la culture pour lui demander de bien vouloir ordonner qu'il soit permis, comme par le passé, d'honorer par ce geste l'un des plus importants personnages de notre histoire.

COURRIER DES LECTRICES ET LECTEURS

Notre ami Maximilien Cuttoli s'explique au sujet des qualificatifs injurieux employés à l'encontre de Talleyrand et Danton dans l'article publié sous le titre « Robespierre, la Révolution et les banquiers » (n° 58). Il les a, dit-il, simplement repris de l'historien Henri Guillemin (« Napoléon, Légende et vérité », et « Robespierre Politique et mystique ») et trouvé le mot « jouisseurs » chez Henriette Walter (« Des mots sans-culottes »). Il rappelle qu'après la mort de Robespierre « le parti des jouisseurs » avait pour chef celui qu'on surnomma le « roi Barras » et « roi de la République ».

BREVES II

J.B. GRISONS, compositeur de St Omer, véritable auteur de la Marseillaise ?

Écrit à Strasbourg et rendu célèbre pour avoir été chanté par les volontaires marseillais, notre hymne national doit-il sa musique originale à un artésien ? Ce n'est pas impossible.

On connaît l'histoire de ce « *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* » créé dans la fièvre en la nuit du 25 avril 1792 par le capitaine du génie ROUGET DE LISLE. Pour ce qui est des paroles, pas de doute, mais pour la musique, il en existe un.

On dit en effet, qu'à l'écoute, la similitude est frappante entre la musique de la Marseillaise et celle d'un oratorio intitulé « *Esther* » et créé à St Omer en 1775 par le maître de chapelle JEAN BAPTISTE GRISONS. Le militaire ROUGET DE LISLE ayant été, paraît-il, un moment en garnison à ST OMER, il a pu entendre cet oratorio, et il n'est donc pas impossible que, consciemment ou non, cette musique l'ait inspiré pour accompagner les mâles paroles du fameux chant. Certains en veulent pour preuve que jamais Rouget de Lisle n'a retrouvé par la suite la même généreuse inspiration que cette nuit-là. . .

On sait peu de choses de Jean-Baptiste GRISONS sinon que, né à Lens en 1746, il meurt en 1815. Il a donc pu, en entendant chanter la Marseillaise, reconnaître ou non sa partition.

On connaît beaucoup mieux le capitaine musicien, né à Lons le Saunier en 1760 et mort à Choisy le Roi en 1836. Rouget de Lisle ne s'avérera pas un farouche révolutionnaire. Il s'associera après thermidor à des manifestations aristocratiques et contre-révolutionnaires et composera un hymne dithyrambique sur la « *Conspiration de Robespierre* ».

Un film sur TOUSAINT LOUVERTURE

Le combat de celui qui, né esclave vers 1740 dans une plantation de St Domingue, devint maître de l'île à la tête des noirs révoltés avant d'être vaincu par une armée envoyée par Bonaparte et de mourir captif en France en 1803 au fort de Joux, va faire l'objet d'un film tourné par le réalisateur Dany Glover. On dit que le Président vénézuélien Hugo CHAVEZ serait prêt à lui accorder une subvention de 13 millions d'€.

On s'intéresse à Robespierre au CANADA

Des étudiantes en histoire de Sainte-Martine, au Québec, nous ont alertés par mél, s'inquiétant de savoir si le 250^{ème} anniversaire de la naissance de Robespierre serait célébré comme il se doit en France. Elles ajoutent :

« Nous craignons en effet que cet événement soit passé sous silence et que l'indifférence des 250 ans de Robespierre soit pire que toutes les attaques qui font encore et toujours rage contre lui ».

Robespierre à BRUXELLES en 2008

L'auteur Thierry DEBROUX, nous a confirmé que la pièce « *ROBESPIERRE* » qu'il a écrite pour l'anniversaire de la naissance de Robespierre, sera jouée au



Toussaint Louverture

Théâtre Royal de la capitale belge du 21 février au 21 mars 2008.

Des contacts avaient pris avec la ville d'Arras pour une représentation de cette œuvre dans la ville natale du héros de la pièce, mais elles n'ont pas abouti. A défaut une lecture la pièce y est envisagée.

Notre association prévoit un déplacement par autocar à Bruxelles pour assister à l'une des représentations. Les personnes susceptibles d'être intéressées peuvent d'ores et déjà nous le faire savoir.

Thierry DEBROUX est l'auteur de plusieurs pièces jouées dans les différents théâtres de Bruxelles (« Crooner », « Sand la scandaleuse », « Le clown et l'enfant »...). Il est aussi metteur en scène, notamment du « Maître et la Marguerite » -adaptation du roman de Boulgakov, et de « Jascha » de Yasmina Teza. Ses œuvres sont publiées aux éditions Lansman.

Pour une EXPOSITION sur ROBESPIERRE, à Paris en 2008

Robespierre a vécu la plus grande partie de son activité politique dans le quartier que couvre aujourd'hui le 1^{er} arrondissement de Paris. Le Comité francilien des Amis de Robespierre a donc proposé à M. Legaret, maire de cet arrondissement, de présenter l'exposition « *Robespierre, la Révolution au cœur* » créée en 1989 et exposée alors à la Conciergerie. Conçue à des fins pédagogiques, elle serait prêtée gratuitement.

Merci d'y penser

Il arrive que des fidèles lecteurs de notre bulletin oublient de nous signaler leur changement d'adresse et nous perdons ainsi, sauf s'ils sont internautes, tout contact avec eux. Merci donc d'y penser si cela vous arrive, en cette période favorable aux « mutations »

Merci aussi aux négligents qui auraient oublié de renouveler leur cotisation 2007 de nous remplir la fiche verte. Sachez que c'est surtout le souci que nous avons d'être le plus nombreux possible pour défendre la cause de Robespierre et de la Révolution qui nous guide. Même modique, votre participation nous est précieuse.

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES BIENTÔT CENTENAIRE

Il est bien naturel que « *Les Amis de Robespierre* » se sentent concernés par le centenaire de la S.E.R., fondée en 1908 sous l'impulsion de l'historien ALBERT MATHIEZ et qui s'est fixé pour but « *de rechercher et de publier tous les documents ou travaux relatifs à l'histoire de Robespierre, de la Révolution et de l'Empire* ».

La ville d'ARRAS elle-même, s'est trouvée être, elle aussi, de longue date associée aux activités de cette société, qui eut, aussitôt créée, le projet d'ériger une statue de Robespierre dans sa ville natale.

La municipalité d'Arras, M. LEMELLE, étant maire, et la Société des Etudes Robespierriennes eurent l'occasion de collaborer quand la décision fut prise de mettre en valeur la maison où Robespierre avait habité de 1787 à son départ pour les États Généraux en avril 1789. Ce qui fut fait le 14 octobre 1923, par l'apposition d'une plaque lors d'une importante cérémonie en même temps que la rue des rapporteurs devenait rue ROBESPIERRE. Albert MATHIEZ déclara alors : « *Le 14 octobre marquera une date importante dans l'histoire de notre œuvre* ».



Albert Mathiez

Cette importance n'est pas exagérée si l'on se réfère à ce que le professeur Jacob, l'un des dirigeants d'alors de la SER, déclara : « *Combien de démarches ont dû être faites pour dissiper la légende odieuse et mensongère dont les Thermidoriens, aidés par les éternels ennemis du progrès social, étaient parvenues à obscurcir la radieuse figure de ces nobles amis du peuple et de Robespierre en particulier, qui périrent sans être jugés.* »

Ce 14 octobre 1923 fut, dit-on, pour Mathiez un véritable triomphe. Les Artésiens au naturel froid furent rapidement conquis... Ce fut un véritable délire que, se tournant vers le théâtre éventré, le beffroi décapité de son fier lion et l'hôtel de ville complètement rasé, Mathiez lança : « *A ceux dont les haines ne désarment pas, à ceux qui n'ont rien oublié et qui ne veulent rien apprendre, je ne dirai qu'un seul mot : aussi longtemps que Robespierre fut au gouvernement, la belle cité d'Arras fut à l'abri de l'envahisseur.* »

Lancée en 1908, la souscription nationale pour le monument fut interrompue par la première guerre mondiale. Ce qui explique que l'érection du **BUSTE ROBESPIERRE** ne se fit que le 15 octobre 1933, M. DELANSORNE étant maire. Malheureusement, Albert Mathiez qui avait tant œuvré pour cet événement décéda l'année précédente.

Parmi les tout premiers souscripteurs pour le monument de Robespierre on relève les noms d'éminentes personnalités comme René Viviani, ministre du Travail, F. Casadesus, compositeur, Maurice Faure et Gustave Rouanet, députés ainsi que de nombreux autres parlementaires, des écrivains et des comédiens en renom. Le sculpteur Marqueste, d'abord choisi pour créer le monument, c'est finalement CLADEL qui le réalisa.

La S.E.R. est aussi à l'origine de la création il y a un siècle d'une revue internationalement renommée, **les AHRF, Annales Historiques de la Révolution Française**, (initialement « *Annales Révolutionnaires* ») toujours à la pointe de la recherche historique.

MATHIEZ disait vouloir notamment à travers cette publication « *substituer aux pamphlets, une étude méthodique et raisonnée de celui qui fut un des plus grands acteurs de la Révolution... Certes, nous n'avons jamais eu la pensée de combattre un anti-robespierrisme systématique par un robespierrisme systématique. Ce ne serait point un progrès, ce serait seulement un excès contraire ; et tous les reproches de méthode que nous adressons aux détracteurs de Robespierre, on pourrait, avec autant de force, nous les adresser à nous-mêmes.* »

Sitôt créée, la S.E.R. décida de publier la totalité de **L'ŒUVRE DE ROBESPIERRE**, considérable malgré la brièveté de son parcours politique. C'est à un éminent érudit arrageois, secrétaire de l'Académie d'Arras, **Victor BARBIER**, que fut confiée cette entreprise. Celui-ci avait amassé sur Robespierre et la Révolution une collection documentaire d'une incomparable richesse. La mort subite de V. BARBIER empêcha la sortie du premier volume qui devait paraître en 1908. La publication de dix autres tomes s'échelonna sur plusieurs décennies. C'est à deux historiens arrageois **Eugène DEPREZ**, archiviste départemental, et **Emile SUEUR**, avocat que l'on doit les deux premiers tomes consacrés aux œuvres littéraires et judiciaires de Robespierre.

Le Tome XI des œuvres de Robespierre par la SER paraîtra en 2008 sous la direction de Mme **Florence GAUTHIER**, historienne enseignant à Paris VII. Il comprendra bon nombre d'inédits récemment découverts aux Archives départementales du Pas de Calais, précisément dans la collection BARBIER.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le détail des manifestations en préparation (notamment un important colloque à Paris) pour le centenaire de cette éminente Société qui coïncidera avec le 250^{ème} anniversaire de la naissance à Arras de **MAXIMILIEN ROBESPIERRE**.

C. LESCUREUX

Février 1793 dans le Pas-de-Calais

Extraits du *Cahier de Correspondance du Directoire du Département* (suite)

De Calais le 9 février 1793 an II de la République

Voici la note de prises qui ont été faites et amenées dans notre port par les petits corsaires qui se sont mis en croisière aussitôt que des lettres de marques leur ont été délivrées :

La galiote hollandaise « Les cinq frères »

(capitaine Sybe Zuger Sein) du port des 200 tonneaux, avec 7 hommes d'équipage et 2 passagers venant de Cadix avec un chargement d'eau de vie et cuir, destiné pour Dunkerque et Ostende, prise par le corsaire « Larené » (capitaine S^{te} Attazin) le 5 février.

Le brigantin anglais : « La perle » (capitaine William Cooper) du port de 120 tonneaux, avec 6 hommes d'équipage et 2 passagers allant de Plymouth à Londres, chargé de grains, ballots d'étoffe, cordages et diverses autres marchandises, pris par le corsaire « Le Saint-Pierre » (capitaine S^{que} Claude Benard).

La galiote hollandaise, « La dame Anne Marie » (capitaine Derk Hendrick Mailting) du port de 160 tonneaux et 5 hommes d'équipage et un enfant de 4 ans, allant d'Amsterdam à Nantes et chargé de bled, prise le 7 février par le corsaire « Légalité » (capitaine Jean-François Debrue dit Moncavrer).

Signé : les administrateurs composant le district de Calais : Derudre, Bernet, Podevin et L. Michaud

De Bapaume le 7 février

Votre lettre du 4 de ce mois relative à l'organisation de la garde nationale sédentaire, nous est parvenue. Il est malheureusement vrai de dire qu'il existe encore différentes communes de notre district dans laquelle la garde nationale n'est point organisée ou l'est d'une manière informe et incomplète. Nous allons sur le champ prendre les mesures les plus rigoureuses pour obliger les communes et les cantons d'organiser la garde conformément à la loi et nous vous rendrons compte du résultat de ces mesures.

De Boulogne le 5 février

Votre arrêté du 20 du mois dernier nous charge de vérifier si le citoyen Masset nommé surnuméraire dans la gendarmerie à la résidence de cette ville, sait écrire. le Citoyen Saint-Just, Commandant de la seconde compagnie de gendarmerie du département observe que si le gendarme Masset est obligé de quitter sa place sous prétexte qu'il ne sait pas écrire, la moitié au moins de la compagnie est dans le même cas ; que le gendarme est de très bonne volonté et qu'il n'y a qu'à se louer de sa conduite. Nous ajoutons que le citoyen Masset lit bien, et qu'il a signé en notre présence et qu'il se propos d'apprendre à écrire.

De Boulogne le 8 février

... Jusqu'à aujourd'hui notre port a armé 5 corsaires et celui de Wissant 1. Un de ces bâtiments est rentré au port après avoir essuyé une canonnade d'une « caiche » qui escortait une flottille marchande. Il se prépare d'autres événements importants.

Du district de Boulogne le 8 février

Une seule commune, celle d'Etrevelles (40 feux) est en retard pour organiser la garde nationale, plus le canton d'Etaples.

De Paris le 10 février : Le ministre des contributions publiques aux administrateurs du département

(extraits). Les rentrées n'ont point été satisfaisantes ; à peine dans votre département a-t-on versé les $\frac{3}{4}$ des contributions directes de 1791. **Cette langueur n'est plus tolérable...** La guerre que nous soutenons ne ressemble en rien à celles qui l'ont précédée... il s'agit d'un combat à mort entre la liberté et la tyrannie...
signé : Clavière

De Guînes

Réclamation du citoyen Adrien Ravaux, gendarme surnuméraire à Guînes, concernant la perte de son cheval. Il joint le certificat du marchand qui en atteste le prix.

De Bapaume le 13 février

Les administrateurs du district n'ont reçu que ce jour les pièces relatives à la déclaration de guerre au roi d'Angleterre et au Stathouder de Hollande (sic) envoyée le 6. Tous ces retards sont dus au fait que le conducteur de la carriole transportant les paquets provenant du département n'est pas rétribué alors que l'est le postillon qui amène les dépêches chaque jour.

De Saint-Omer le 20 février

Demande des administrateurs du district pour autoriser les procureurs des communes à poursuivre les fermiers qui exploitent des biens nationaux provenant d'émigrés et qui se font prier pour acquitter leurs fermages sous prétexte que les émigrés n'ont laissé ni titres ni baux à ce sujet.

De Boulogne le 19 février

Le supérieur du petit séminaire qui est un collègue encore existant et se proclame bon jacobin réclame son traitement qui lui est dû depuis un an. J'ai écrit au citoyen Robespierre aîné qui m'a répondu que je pouvais compter sur votre zèle et votre patriotisme... Je vous prie citoyens de ne pas tarder car je suis dans la misère.

Signé : Blouquel supérieur du petit séminaire et secrétaire des Amis de l'Égalité de Boulogne

- à suivre -

L'OPINION EST LA REINE DU MONDE

Dans cet article du n° 6 de son journal « Lettres à ses commettants » Robespierre s'élève contre le rapport du ministre de l'Intérieur Roland.

Au vocabulaire près, certaines affirmations paraîtront, aux esprits mal tournés, assez actuelles.

L'opinion est la reine du monde ; comme toutes les reines, elle est convoitée et souvent trompée. Les despotes ont besoin de cette souveraine invisible, pour affermir leur propre puissance ; et ils n'oublient rien pour faire sa conquête.

Le secret de la liberté est d'éclairer les hommes, comme celui de la tyrannie, est de les retenir dans l'ignorance. Un peuple qui connaîtrait ses droits et ses intérêts, qui pourrait se former une idée juste des opérations de ses délégués, serait toujours bien gouverné, parce qu'il ne pourrait jamais être trompé. Aussi vit-on de tout temps ceux qui gouvernement attentifs à s'emparer des papiers publics et de tous les moyens de maîtriser l'opinion. C'est pour cela que le mot gazette est devenu synonyme de celui de roman et que l'histoire elle-même est un roman. Le sort du peuple est à plaindre, quand il est endoctriné précisément par ceux qui ont intérêt de le tromper ; et que ses agents, devenus ses maîtres par le fait, se constituent encore ses précepteurs. C'est à peu près comme si un homme d'affaires était chargé d'apprendre l'arithmétique à celui qui veut vérifier ses comptes.

Le gouvernement ne se contente pas de prendre sur lui le soin d'instruire le peuple, il se le réserve comme un privilège exclusif... On peut mesurer par là combien le mensonge a d'avantage sur la vérité. Le mensonge voyage aux frais du gouvernement, il vole sur l'aile des vents ; il parcourt, en un clin d'œil, l'étendue du plus vaste empire ; il est à la fois dans les cités et les campagnes, dans les palais, dans les chaumières ; il est bien logé, bien servi partout on le comble de caresses, de faveurs et d'assignats. La vérité au contraire marche à pieds et à pas lents ; elle se traîne péniblement et à ses frais, de ville en ville, de hameaux en hameaux... L'hypocrite modération l'appelle exagérée, incendiaire ; la fausse sagesse la traite de téméraire et d'extravagante, la perfide tyrannie l'accuse de violer les lois et de bouleverser la société...

Croyez vous que ce soit pour l'amour d'elle que cette multitude d'écrivains se déclarent les apôtres de la liberté, et que toute leur ambition soit de sacrifier au bonheur de l'Humanité, leur repos, leur fortune et leur vie ? Voyez s'ils ne se trouvent pas toujours sous la bannière du parti le plus fort ; voyez s'ils n'arrivent pas plus promptement au pouvoir et à la fortune que le peuple à l'égalité. Voyez si pour eux les principes ne sont pas le système de la faction qu'ils servent, s'ils ne pardonnent pas plus aisément à l'incivisme, qu'à

l'inflexibilité républicaine. Voyez si l'unique objet de leur confédération n'est pas d'effacer insensiblement les principes de la raison et de justice, en calomniant ceux qui les préfèrent à toutes les combinaisons des politiques ambitieux. Contents d'avoir obtenu d'abord l'influence sur l'opinion, en plaçant la cause de la révolution, ils ne songent qu'à en recueillir les fruits en se prostituant à l'ambition des dépositaires du pouvoir. Que serait ce si l'exerçaient eux-mêmes ? ... Si le simple habitant des campagnes, si l'ignorant ou le crédule, voit tous les jours des libellistes qu'il est accoutumé à croire sur parole, si chaque jour des écrits périodiques qu'il attend avec impatience et qu'il dévore avec avidité, lui apportent

régulièrement le poison de la calomnie préparé avec un art nouveau, ne faut-il pas que les citoyens les plus dévoués au bonheur de leur pays, finissent par paraître des monstres odieux ? De quelle manière, dans quel lieu un seul homme se défendra-t-il contre cette lâche persécution ?

Opposera-t-il des écrits véridiques à ceux qui diffament ?

Mais s'il a le caractère que je dépeins, il est pauvre. Comment pourra-t-il lutter contre toutes les ressources de ses adversaires ?

Comment pourra-t-il même franchir toutes les entraves qu'ils mettraient à la circulation de sa défense ? S'adressera-t-il aux tribunaux ?

Quand il pourrait descendre à ce genre de justification insuffisante et indigne de lui, est-il sûr de trouver là une protection assurée contre la faction dominante ?

Réclamera-t-il l'appui du ministre ? C'est lui qui le persécute.

Montera-t-il à la tribune du Sénat ? Mais si là même ses adversaires sont assez puissants pour l'en écarter, ou si ce sont eux qui recueillent ses discours pour les dénaturer ?

Qu'est ce que la liberté dans un pays où de tels excès sont soufferts, si ce n'est le règne de la plus vile faction et la proscription des honnêtes gens...

Une trentaine de fripons politiques ont dit : « Emparons nous de l'opinion publique et nous régnerons ». Ils sont accaparés tous les folliculaires accrédités...

Aussi nous avons le nom de la république et tous les maux du despotisme monarchique.



DROITE ET GAUCHE nées sous la Constituante

Les récentes consultations électorales ont réactivé le débat sur les notions de droite et de gauche. Elles sont apparues sous la Révolution, au sein de l'Assemblée nationale constituante dès les premières séances.

Selon M. Dorigny, dans le dictionnaire de la Révolution Française de Soboul, il n'y eut pas alors de véritables partis à proprement parler, mais bien des groupes politiques. Les partisans les plus prononcés en faveur de la Révolution prirent l'habitude de siéger côte à côte, à la gauche du président : on parla alors du « côté gauche ». Les chefs de ce côté gauche étaient des bourgeois de province, hommes de loi le plus souvent (tels Barnave ou Le Chapelier), mais aussi des nobles ayant lutté contre l'absolutisme au sein des Parlements, soutenus par la noblesse libérale autour de La Fayette ou Talleyrand.



Le petit groupe des députés résolument démocrates comme Robespierre, Pétion ou l'abbé Grégoire était isolé (certains disaient à « l'extrême gauche ») et leur audience était surtout grande à l'extérieur de l'Assemblée.

À droite siégeaient les tenants intransigeants de l'Ancien Régime qualifiés « d'aristocrates », puis de « noirs ». Leurs chefs étaient des nobles titrés comme le vicomte de Mirabeau ou de simples curés comme l'abbé Maury.

Entre les deux (au Centre ?) se constitua, après les journées d'octobre 1789, le groupe des « Monarchiens » qui avaient soutenu la Révolution, mais n'acceptaient pas ce qu'ils considéraient comme l'aviissement du roi.

Ces clivages à l'intérieur de la Constituante évoluèrent, dit M. Dorigny, au fil des mois et au rythme de la Révolution. Les Jacqueries contre le rachat des droits féodaux, par exemple, renforcèrent le camp de droite hostile à tout affaiblissement de l'exécutif. La poussée républicaine de l'été 1791 (quand La Fayette fit tirer sur la foule des pétitionnaires au Champ de Mars) fit basculer une forte majorité de députés, du club des « Jacobins » vers le club des « Feuillants », c'est à dire de la gauche vers la droite.

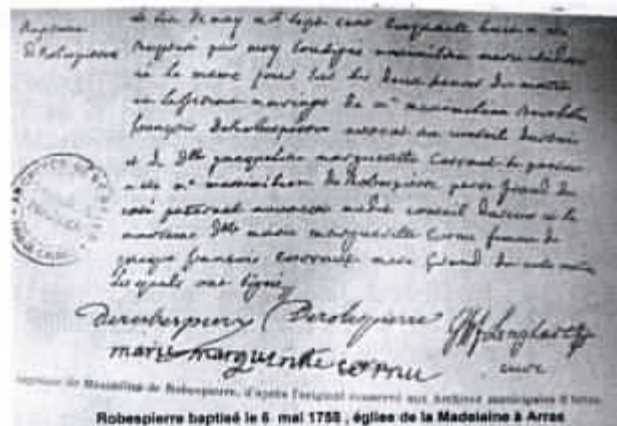
Sous la Législative, on situe volontiers à droite les 162 députés Feuillants, avantagés par le renforcement du cens électoral (les plus modestes étant privés du droit de vote). Ils bénéficièrent de l'appui des indécis et des modérés. Ils se firent les défenseurs des intérêts des colons et pratiquèrent une politique de collaboration avec la cour.

Nous ne nous hasarderons pas à vouloir dessiner en quelques lignes les clivages droite/gauche au sein de la Convention (où les Montagnards apparurent progressivement bien plus à gauche que les Girondins, notamment sur la question paysanne et celle des colonies) puis tout au long des différents régimes du XIX^e siècle.

Pour les dictionnaires, aujourd'hui, Larousse ou Petit Robert, la droite c'est le conservatisme et la gauche les idées avancées ou progressistes.

2008

Sera l'année du 250^{ème} anniversaire de la naissance de Maximilien ROBESPIERRE



Ci-joint l'acte de baptême rempli par le curé de la paroisse de la Madeleine

Le six de May mils sept cent cinquante huit a été baptisé par moy soussigné maximilien marie isidore né le meme jour sur les deux heures du matin en légitime mariage de m^e maximilien barthelemy françois derobespierre avocat au conseil d'artois et de D^{elle} jacqueline margueritte carraut le parrain a été m^e maximilien de Robespierre père grand du coté paternel et la marreine D^{elle} marie margueritte Cornu femme de jacques françois carraut mère grand du côté maternel

Lesquels ont signé

LES AMIS DE ROBESPIERRE (ARBR) Maison des Sociétés, 62000 ARRAS

Pdt : Dr Georges SENTIS. Secrét. : C.LESCUREUX Tel/fax : 03 21 55 30 71

Email : robespierre-62@wanadoo.fr Site internet : www.amis-robespierre.org